



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

office national

Question écrite n° 81700

Texte de la question

M. Élie Aboud interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire sur la préparation du projet de budget des ACVG (Anciens combattants et victimes de guerre). Tenant compte des nouvelles réformes administratives, il incombe au Gouvernement d'apporter des précisions concernant le montant des crédits alloués à l'ONAC, afin de garantir les droits de chaque ressortissant. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui apporter les précisions en la matière.

Texte de la réponse

En tant qu'établissement public, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) dispose de la personnalité juridique et de l'autonomie financière, conformément aux articles L. 517, R. 572, D. 431 et suivants du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (CPMIVG). Son budget est adopté par son conseil d'administration, présidé par le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire. L'Etat contribue au financement du budget principal de l'ONAC-VG par le versement de subventions pour charges de service public et d'action sociale, soit, en 2015, respectivement 57,7 millions d'euros et 23,4 millions d'euros, sur le programme 169 « Reconnaissance et réparation en faveur du monde combattant ». L'Office bénéficie également de subventions versées sur le programme 167 « Liens entre la Nation et son armée » par la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense, au titre de la politique de mémoire, notamment pour la rénovation des nécropoles, soit, en 2015, 8,15 millions d'euros. Dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 2016, l'ONAC-VG continuera à voir conforté son rôle de guichet de proximité unique du monde combattant au profit de ses près de 3 millions de ressortissants.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81700

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Anciens combattants et mémoire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4649

Réponse publiée au JO le : [8 septembre 2015](#), page 6816